

Végétaliser en ville : indicateurs, outils de financement et gouvernance des projets

16 janvier 2017

L'*Institute for climate economics* (I4CE – initiative de la Caisse des dépôts et de l'Agence Française de Développement) a publié fin 2016 une synthèse sur la nature en ville. Quels bénéfices en attendent les acteurs de l'urbanisme ? Quels financements sont privilégiés dans les projets existants ? Quels indicateurs et quelles modalités de gouvernance recommander ? Pour répondre à ces questions, Alexandre Tavin et Alexia Leseur se sont appuyés sur huit études de cas, en Europe et aux États-Unis.

Si les bénéfices « dépendent du type d'espaces végétalisés (trames vertes, forêts et parcs, jardins, friches, linéaires, toits végétalisés », les auteurs extraient d'une revue de littérature des éléments d'appréciation des services rendus par le végétal en ville : rôle de l'arbre dans la réduction des îlots de chaleur urbains et la lutte contre le ruissellement, valorisation durable des ressources avec la filière bois-énergie et les déchets verts, sécurité alimentaire et maintien de la biodiversité avec l'agriculture urbaine, etc.

« Évaluer les services rendus par les écosystèmes permet de les intégrer à l'analyse coûts-bénéfices en phase initiale de projet urbain, ou contribuer à enrichir une analyse multicritères, qui peuvent alors agir comme outil d'aide à la décision ». Mais « la monétarisation de ces effets, et par là la capacité d'auto-financement des projets, sont encore très limités ». Ces projets reposent largement sur des fonds d'origine publique. L'étude passe en revue les différents échelons de financement disponibles en France (collectivités locales, État et agences de l'État, Union européenne).

Dans un contexte général de budgets publics contraints, la comparaison internationale met en évidence, outre la formule récurrente des partenariats public-privé, des modalités plus innovantes : procédures accélérées d'obtention de permis de construire (Green Permit Program de Chicago), combinaison de contrainte réglementaire et d'incitation par crédit d'impôt à Bâle, finance carbone et obligations vertes (Perth, Deli, Santa Monica), par exemple.

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : [*Institute for climate economics*](#)